Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 3

Vorwort: Éditorial
Autor: Crausaz, Emile

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

Cher Mouch'ti,

Comme tous les ans au mois de mars, le troisième samedi, tu seras le délégué de ta section pour l'assemblée des délégués. Cette année, comme tu le sais, nous n'allons pas à Lausanne mais bien à Yverdon. Pourquoi ce changement? La raison en est simple. Nous cherchons à faire des économies partout où cela est possible sans pour cela diminuer la qualité des prestations.

A la lecture du compte **pertes et profits,** tu remarqueras que l'année 1991 a été bouclée avec une perte minime de 1419 fr. 15 au lieu des 18 000 francs prévus au budget qui a été voté par l'assemblée des délégués en 1991. Des délégués qui, au mépris des notions élémentaires de gestion, ont d'autre part refusé de donner les moyens d'équilibrer ce budget en refusant de voter l'augmentation des cotisations demandée. Comme il n'y a pas de miracle, nous avons fait des économies partout où cela était possible et surtout où il était facile d'économiser rapidement 10 000 francs. **Nous avons donc publié du JSA 10 numéros avec 3 photos couleurs et 432 pages (contre 10 numéros avec 5 photos couleurs et 480 pages en 1991.)** A titre d'information, sache que si nous devions publier 11 numéros avec 3 photos couleurs, l'incidence sur la cotisation serait de + Fr. 2.50, soit Fr. 7.50 au lieu des + Fr. 5.— demandés. D'autres économies sont encore possibles, mais c'est à toi, représentant de ta section à l'AD, de le décider. Par exemple avec un JSA de 416 pages au lieu de 432...

Pour ce qui est du budget 1992, il prévoit à nouveau une perte d'environ 18 000 francs. Que veux-tu, comme tout le monde en Suisse, nous devons faire face à l'inflation de 6% et nous sommes bien obligés de faire passer nos revendications pour essayer comme d'habitude de terminer l'année avec un déficit minimum. **Le gros problème c'est que ce budget est établi sur la base de l'augmentation des cotisations accordée en 1991 pour le budget de 1992. L'augmentation de cette année ne portera effet que sur le budget de 1993...** et le comité sait, comme toi, si tu lis de temps en temps dans ton quotidien les informations économiques, que nous ne sommes pas encore au bout du tunnel. Le tunnel risque même d'être plus long qu'on veut bien nous le faire croire. **Normalement, cette année, une bonne décision à prendre serait de rattraper le retard et de prévoir déjà la cotisation pour 1994** (sur la base du budget 1992) avec une hausse totale de 6% due à l'inflation, pour 1992 et 1993, soit une hausse d'environ 16 000 à 17 000 francs du budget. Cela représente environ 5 francs par membre SAR. Et, sauf dérapage de nos autorités, nous aurions à nouveau des comptes équilibrés.

J'espère que ces explications te permettront de prendre de bonnes décisions puisque tu auras l'occasion de donner ton avis. **N'oublie pas que c'est toi, à l'AD, qui gouverne et prend les décisions, donc qui doit prévoir. Le comité, lui, exécute les décisions de l'AD.**

Tu liras dans ce numéro que c'est la Suisse (et plus précisément Lausanne) qui aura le privilège d'organiser Apimondia en 1995, au mois d'août. Nos collègues Suisses alémaniques ont, déjà depuis plus de deux ans, constitué un fonds pour cette importante manifestation. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas encore l'autorisation de l'AD pour constituer ce fonds... ni le moindre centime pour l'alimenter.

Votre mouch'ti Emile